



### **Le Social Democratic Front est au bord de l'implosion.**

Le Chairman est appelé à comparaître en personne le 9 février 2023 à 7 heures précises par devant le tribunal de grande instance de Mfou. Les 32 requérants sont tous des hauts cadres du Sdf, ayant occupé des hautes fonctions à divers titres.

C'est au cours de l'année 2022, déclarent les plaignants, alors que le parti devrait s'occuper à préparer le prochain Congrès électif des membres du Comité exécutif national (Nec), qu'ils sont plutôt surpris d'assister à « une série de manœuvres anti statutaires qui ternissent l'image de leur parti aux yeux de l'opinion publique camerounaise ».

Ces 32 cadres du SDF exigent l'annulation des résolutions des comités exécutifs nationaux des 23 juillet 2022 et 10 décembre 2022 ; de la Décision N°0033/022 signée le 7 juin 2022 par le président du SDF, portant désignation des membres du Shadow cabinet ; du communiqué signé le 24 juillet 2022 par Mme la Secrétaire générale du SDF sur la communication et enfin de la décision N°001/022 du 7 juin 2022 cooptant les membres du Comité exécutif national.

Suite à cette plainte portée contre lui pour violation des statuts du parti, Ni John Fru Ndi, s'est confié au site de la journaliste Mimi Mefo. « Ce sont ces personnes qui enfreignent les statuts du parti. Ils ne connaissent pas la constitution elle-même », fustige le chairman lors d'une

conversation téléphonique accordée à Mimi Mefo.

Et au patron du SDF de rajouter : « Lorsque nous nous réunissons en tant que comité exécutif national et qu'il y a des questions sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord, ils peuvent convoquer une autre réunion et demander un examen, mais ils l'ont fait. Au lieu de cela, ils se sont séparés et sont allés à Mbouda, y ont tenu leur propre réunion. »